

Sont présents : M. André Chouinard, maire
M^{mes} Juliette Côté, conseillère
Suzanne Ouellet, conseillère
Chantal Pelletier, conseillère
MM. Raymond Malenfant, conseiller
Francis Pelletier, conseiller
Est absent : M. Gilbert Morneau, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Danielle Albert, directrice générale, est aussi présente.

REPRISE DE LA SÉANCE

André Chouinard, maire, rouvre la séance à 19 h 30.

RÉSOLUTION 2010-06-122

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI POUR LES ABRASIFS

Suite à l'analyse des soumissions pour la mise en place d'une fondation et d'une structure en bois recouverte de tôle d'acier, il appert que le prix total obtenu en combinant les soumissions les plus basses conformes pour la mise en place de la fondation et de la structure, soit 198 264,94 \$ - coût net de 189 745,91 \$ - représente presque le double du montant prévu au budget. Quelques options s'offrent aux élus :

- Réaliser le projet en finançant temporairement la somme au-delà des 100 000 \$ prévus au budget et rembourser ce montant au début de l'année 2011.
- Emprunter 100 000 \$ sur 10 ans.
- Puiser la somme manquante dans le surplus accumulé.
- Mettre en place la fondation cette année et la structure l'an prochain et réserver le solde d'environ 50 000 \$ pour l'an prochain et prévoir 100 000 \$ au budget 2011.
- Reporter le projet à 2011, réserver les 100 000 \$ et prévoir les sommes manquantes dans le budget 2011.

De prime abord et malgré les options proposés, certains élus considèrent les coûts beaucoup trop élevés et demandent à reporter la décision à la séance du lundi 5 juillet 2010 et souhaitent avoir une évaluation d'une construction dont la structure serait en acier.

La décision est donc reportée au lundi 5 juillet et des renseignements seront recueillis à propos d'une éventuelle structure en acier.

RÉSOLUTION 2010-06-123

APPROBATION DE LA REDDITION DE COMPTES – TECQ 2005-2009

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu d'approuver la reddition de comptes relative au TECQ 2005-2009 (Taxe sur l'essence et contribution du Québec). La reddition a été transmise aux élus par courriel le 15 juin dernier. Le document est classé sous la cote 201-121.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2010-06-124

ENTÉRINEMENT DE L'EMBAUCHE DE MADAME SABRINA VIEL – SURVEILLANT SAUVETEUR

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'entériner l'embauche de madame Sabrina Viel à titre de surveillant sauveteur à la piscine de La Seigneurie/Hébergement*camping pour la période estivale 2010. L'horaire est celui établi par la gestionnaire de La Seigneurie et le salaire correspond à celui fixé à l'échelle salariale adoptée par le conseil municipal en début d'année.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2010-07-125

MANDAT AUX ARPENTEURS – PÉRIPHÉRIE D'UN SECTEUR EXCLU DE LA ZONE AGRICOLE

Considérant la décision provisoire de la Commission de protection du territoire agricole concernant l'exclusion de la zone agricole une partie des lots n° : P.14, P.15, P.16b, P.17b du rang 8 du canton de Robitaille, d'une superficie approximative de 21 hectares.

Considérant les conditions habituellement énoncées lors d'une exclusion de la zone agricole dont l'arpentage du périmètre de la partie exclue dans un délai donné.

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de mandater la firme d'arpenteurs Pelletier Labrie de Cabano pour l'arpentage dudit périmètre.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2010-06-126

APPROBATION DU BUDGET D'HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRE – RELEVÉS ET MISE EN PLAN – RUE VIEUX-CHEMIN

Considérant le constat suite aux relevés réalisés sur la rue Vieux-Chemin, soit une longueur supplémentaire de 800 mètres de conduite d'eau potable à remplacer sous la fondation et/ou en bordure de la rue Vieux-Chemin alors que le segment avait été établi à 300 mètres.

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu d'autoriser le budget supplémentaire de 4 850 \$ requis par monsieur Serge Ruest, ingénieur de la firme BPR. Ces honoraires s'ajoutent au montant préalablement proposé de 10 450 \$ et ils sont admissibles à la subvention du PRECO.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2010-06-127

LOCATION D'ÉQUIPEMENT – TRAVAUX RUE VIEUX-CHEMIN

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'autoriser la location d'une pelle mécanique de marque Hitachi, année 2009 pour la réalisation des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de la rue Vieux-Chemin. Le montant de la location s'élève à 5 794,91 \$ plus taxes pour une période d'un mois.

Adoptée à la majorité, 4 votent pour et 2 votent contre.

RÉSOLUTION N° 2010-06-128

DEMANDE DE CONTRIBUTION – BIBLIOTHÈQUE ALMA-DURAND

Sur la proposition de Francis Pelletier, en réponse à la demande du comité de bibliothèque, il est résolu d'offrir une dizaine de laissez-passer journaliers à la piscine municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Juliette Côté, à 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directrice générale, secrétaire-trésorière